



NOM: \_\_\_\_\_

PRENOM: \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE: \_\_\_\_\_ AGE: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TELEPHONE PORTABLE: \_\_\_\_\_

MAIL: \_\_\_\_\_

**FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021**

**Autorisation parentale :**

J'autorise le responsable du groupe à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence médicale ou chirurgicale concernant mon enfant. (\*) barrer la mention inutile

OUI\*                  NON\*

SIGANTURE DES PARENTS

Certificat médical permettant la pratique de la boxe loisir :                  OUI\*                  NON\*

**Je choisis mon ou mes cours en cochant :**

ENERGY 12 à 16 ans			
MARDI 18H15			
MERCREDI 17H30		MERCREDI 19H00	
VENDREDI 17H30		VENDREDI 19H00	
MOMES 6 à 10 ans			
MERCREDI 10H30 (4 à 6 ans)			
MERCREDI 14H45		MERCREDI 16H00	

MONTANT DE L'ACTIVITÉ : \*

1 cour par semaine : 400 €

2 cours par semaines : 490 €

Nouvel adhérent **20 € de frais d'inscription la première année uniquement**

TOTAL ABONNEMENT \_\_\_\_\_ €

Nombre d'enfants inscrit au club Underground : \_\_\_\_\_ remise de 10 % dès l'inscription d'un deuxième enfant (uniquement sur le deuxième abonnement) soit, 1 cours par semaine 360 € / 2 cours par semaine 420 €

**RÈGLEMENT :**

CHÈQUES (en 4 fois maximum à l'ordre de « **Ecosport** ») nombres de chèques : \_\_\_\_\_

ESPÈCES

MERCI DE RENVOYER VOTRE INSCRIPTIONS A L'ADRESSE SUIVANTE « **ECOSPORT/ UNDERGROUND 86 ROUTE DE SAINT ROMAIN 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR** »

DATE :

SIGNATURE



## Règlement intérieur Boxing Energy et Chick

### **Article 1 :**

Lors de son inscription chaque adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur ci présent.

### **Article 2 :**

Les cours du boxing Energy, workout et chick fonctionneront du **mercredi 9 septembre 2020 au vendredi 2 juillet 2021**.  
Attention les cours ne sont pas maintenus lors des vacances scolaires et les jours fériés.

### **Article 3 :**

Le dossier d'inscription complet doit être remis au plus tard une semaine avant le début du cours.

**Attention : La totalité du règlement sera demandé au plus tard le jour de l'inscription, possibilité d'échelonner le règlement en 4 fois maximum.**

### **Article 4 :**

Toute inscription est définitive, **70€ du montant de l'inscription seront conservés en cas de désistement avant le début des activités, ensuite aucun remboursement ne sera effectué.**

### **Article 5 :**

#### **Chaque adhérent s'engage à :**

- Une assiduité aux cours et au respect des horaires.
- Respecter les règles d'hygiène et de bon ordre.
- Manifester un bon état d'esprit au vestiaire et dans la salle ainsi qu'en dehors des cours collectifs.
- Respecter les locaux sportifs et le matériel.

### **Article 6**

**Chaque adhérent sera muni d'un matériel minimum obligatoire :**

- Gants de boxe taille 12oz minimum.
- Un protège dents, simple.
- Une tenue de sport.

Ce matériel est obligatoire à partir de la seconde séance.

### **Article 7 :**

L'inscription aux boxing energy, workout et chick ne donne pas droit à l'accès aux autres activités.

### **Article 8 :**

Les parents sont responsables des enfants jusqu'au début des cours.

### **Article 9 :**

Les parents doivent récupérer leurs enfants dans l'enceinte du Club à la fin du cours.

### **Article 10 :**

Tout comportement de l'enfant nuisant au bon fonctionnement du groupe entraînera son exclusion de l'activité. Moqueries, insultes, agressivité, violences, sont strictement interdites entre les participants du cours Energy, workout ou chick !

### **Article 11 :**

Pour que l'apprentissage soit optimal et que les enfants soient dans les meilleures conditions pour évoluer la présence des parents est fortement déconseillée.

### **Article 12 :**

Ecosport ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés dans l'établissement.

Saint-Cyr au mont d'or, le

Signatures parents et enfants